

MADRIGAUX.

MADRIGAL I.

POUR MADEMOISELLE COLLETET,

SUR SON PORTRAIT.

1658.

Damon, voyant Clarice peinte,
Soudain en ressentit l'atteinte;
Il s'écria dans ce moment :
Est-il une beauté sur les cœurs plus puissante ?
Pendant que Clarice est absente,
Son portrait lui fait un amant.

II. — POUR LA MÈME.

UNE MUSE PARLE.

Recevez de nos mains cette illustre couronne,
Dont l'éclat immortel a des charmes si doux ;
Nous n'avons encor vu personne
Qui la méritât mieux que vous.
Vos vers sont d'un tel prix que rien ne les surpasse ;
Ce mont en retentit de l'un à l'autre bout :
Vous saurez régner au Parnasse ;
Qui règne sur les cœurs sait bien régner partout.

STANCES CONTRE LA MÈME,

QUI FAISAIT DES VERS PENDANT LE VIVANT
DE SON MARI, ET QUI N'EN FIT PLUS
APRÈS SA MORT¹.

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien ;

¹ Nous avons eu la patience de lire tous les vers imprimés sous le nom de Claudine Colletet, épars dans les œuvres de son mari, ou dans différents recueils, sans pouvoir en trouver qui puissent être cités.

² Guillaume Colletet mourut le 10 février 1659, à l'âge de soixante-deux ans, étant né le 12 mars 1598. Après sa mort, la fraude qu'il avait employée pour faire une réputation de poète à sa femme se découvrit. Cette muse, qui avait fait tant de bruit, fut changée en une femme commune, ignorante et sottise. C'est alors que la Fontaine fit contre elle cette pièce de vers. Voyez les détails qui la concernent, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 40 à 44; et notre édition de 1825 des *Œuvres de la Fontaine*, t. VI, p. 272 et 276.

Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

En cela je plains son zèle,
Et ne sais au par-dessus
Si les Grâces sont chez elle ;
Mais les Muses n'y sont plus.

Sans gloser sur le mystère
Des madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mère.
Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.

III. — A M. ***¹.

1657.

Je ne m'attendais pas d'être loué de vous ;
Cet honneur me surprend, il faut que je l'avoue ;
Mais de tous les plaisirs le plaisir le plus doux
C'est de se voir loué de ceux que chacun loue.

IV. — AU ROI ET A L'INFANTE.

JANVIER 1660².

Heureux couple d'amants, race de mille rois,
Bien que de voir trembler cent peuples sous vos lois
Soit une gloire peu commune,
Vous avouerez pourtant, un jour,
Qu'on est mieux couronné par les mains de l'Amour
Que par celles de la Fortune.

V. — POUR LE ROI.

1660.

Que dites-vous du cœur d'Alcandre,
Qui n'avait jamais soupiré ?
S'il s'est un peu tard déclaré,
Il n'a rien perdu pour attendre.

¹ Imprimé par la Fontaine à la suite du dizain sur madame de Sévigné; ce qui donne lieu de penser que ce quatrain fut fait à l'occasion des éloges donnés à notre poète pour l'épître adressée à M. D. C. A. D. M. : à madame de Coucy, abbesse de Mouzon. Tout porte à croire que ce madrigal est adressé à Pellisson, auquel la Fontaine transmettait les vers qu'il destinait à Fouquet.

² Ce madrigal a dû être composé après la conclusion de la paix des Pyrénées, et avant le mariage du roi et de Marie-Thérèse, infante d'Espagne.

VI.

Soulez mon tourment, disais-je à ma cruelle ;
Ma mort vous ferait perdre un amant si fidèle,
Qu'il n'en est point de tel dans l'empire amoureux.
Il le faut donc garder, me répondit la belle :
Je vous perdrais plus tôt en vous rendant heureux.

VII¹.

AU SUJET DU MARIAGE DE LA FILLE DE MADAME
LA MARÉCHALE D'AUMONT AVEC M. DE MÉZIÈRE²,

FRÈRE DU SURINTENDANT FOUQUET.

JUN 1659.

Belle d'Aumont, et vous Mézière,
Quand je regarde la manière
Dont vous vous mariez, l'un venant de la cour,
Et l'autre de Paris, ou bien de la frontière,
J'appelle votre hymen un impromptu d'amour.
Avec le temps vous en ferez bien d'autres,
Et nous en pourrions voir dans neuf mois, plus un jour,
Un de votre façon qui vaudra tous les nôtres.

DIZAINS.

I. — POUR MADAME DE SÉVIGNÉ,

ENVOYÉ À M. FOUQUET, AU SUJET DE L'ÉPÎTRE I
A M. D. C. A. D. M.

À MADAME DE COUCY, ABBESSE DE MOUZON.

1657.

De Sévigné³, depuis deux jours en ça,
Ma lettre tient les trois parts de sa gloire.

¹ Pour l'explication de ce madrigal et de la note de la Fontaine qui suit, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 26 et 47 à 51.

² « Comme j'étais sur le point d'envoyer le terme de la Saint-Jean, l'on m'a mandé que M. de Mézière s'en venait à Vaux en diligence, et que madame la maréchale d'Aumont y devait aussi amener mademoiselle sa fille; que là ils s'épouseraient aussitôt; et que ce mariage avait été conclu si soudainement, que les parties ne se doutaient quasi pas du sujet de leur voyage. J'aurais bien voulu pouvoir témoigner, par quelque chose de poli, le zèle que j'ai pour les deux familles; mais j'ai cru que l'épithalame ne devait pas être plus prémédité que l'hyménée, et qu'il fallait que tout se sentit de la soudaineté avec laquelle monseigneur le surintendant entreprend et exécute la plupart des choses. Je me suis donc contenté d'ajouter au terme ce madrigal. » (Note de la Fontaine.)

³ Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné; on ignore le

Elle lui plut; et cela se passa
Phébus tenant chez vous son consistoire.
Entre les dieux, et c'est chose notoire,
En me louant Sévigné me plaça ;
J'étais alors deux cent mille au deçà,
Voire encor plus, du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis; son nom serait pièce⁴
Delà le ciel, si l'on m'en voulait croire.

II. — A MADAME FOUQUET².

AVRIL 1660.

Dedans mes vers on n'entend plus parler
De vos beautés, et Clio s'en est plainte.
J'ai répondu qu'il n'appartient d'aller
A toutes gens, comme on dit, à Corinthe.
Par toutes mains qu'aussi vous soyez peinte,
C'est un abus; Phébus, sans contredit,
Seul y prétend: j'y perdrais mon crédit.
Vous me direz, Quelle est donc votre affaire ?
Quelle elle est donc? je l'aurai bientôt dit :
C'est d'admirer... Quoi! rien plus?... Et me taira.

III. — A M. FOUQUET³.

JUN 1660.

Trois madrigaux, ce n'est pas votre compte,
Et c'est le mien : que sert de vous flatter?

lieu et l'année de sa naissance. Dans une lettre du 5 février 1674, elle nous apprend qu'elle vint au jour un 3 février. Une autre lettre d'elle, du 18 septembre 1680, semble indiquer que ce fut en 1627; mais les dictionnaires biographiques et les notices la font naître en 1626. Elle mourut au château de Grignan le 18 avril 1696, un an après la Fontaine. Le premier recueil de ses lettres ne parut qu'en 1726; et cependant elle est déjà célébrée comme un modèle dans le style épistolaire, dans le poème du jésuite Claude Hervé de Montaigu, imprimé en 1715.

⁴ Longtemps.

² Publié par la Fontaine; précédé de ces deux lignes de l'auteur, en lettres italiques : « Je devais donner des madrigaux en « d'autres temps, et voici ce que j'envoyai pour un de ces termes. » Lesquelles suivent immédiatement la ballade sur la Paix des Pyrénées ou le Mariage du roi, envoyée pour payer le troisième terme.

³ Imprimé pour la première fois dans les *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Mauvoix et de la Fontaine*, t. I, p. 119, avec cette note en tête : « Sur ce que M.... (Fouquet) « souhaitait un plus grand nombre de petits ouvrages que celui « qu'il avait reçu, les deux pièces suivantes lui furent envoyées « pour supplément. » Ces deux pièces, qui formèrent le supplément pour le quatrième terme, sont ce dizain et l'*Ode sur la paix*, qui suit immédiatement ce dizain dans le recueil de

Dix fois le jour au Parnasse je monte,
Et n'en saurais plus de trois ajuster.
Bien vous dirai qu'au nombre s'arrêter
N'est pas le mieux, seigneur, et voici comme :
Quand ils sont bons, en ce cas tout prud'homme
Les prend au poids, au lieu de les compter ;
Sont-ils méchants, tant moindre en est la somme,
Et tant plutôt on s'en doit contenter.

SIXAINS.

I. — POUR LE ROI.

1660.

Dès que l'heure est venue, Amour parle en vainqueur ;
Soit de gré, soit de force, il entre dans un cœur,
Et veut de nos soupirs le tribut ou l'offrande.
Aicandre de ce droit s'est longtemps excusé :
Mais par les yeux d'Olympe Amour le lui demande ;
Et jamais à ces yeux on n'a rien refusé.

II.

POUR S. A. E. MONSIEUR

LE CARDINAL DE BOUILLON,

APRÈS SON BREVET DE CARDINALAT¹.

1669.

Je n'ai pas attendu pour vous un moindre prix ;
De votre dignité je ne suis point surpris :
S'il m'en souvient, seigneur, je crois l'avoir prédite².
Vous voilà deux fois prince ; et ce rang glorieux
Est en vous désormais la marque du mérite,
Aussi bien qu'il l'était de la faveur des cieus.

¹ 1685. L'autographe de ce dizain a été lithographié dans l'ouvrage de M. Robert, intitulé *Fables inédites des douzième, treizième et quatorzième siècles*, 1825, in-8°, t. I. p. XLII. La pièce porte pour intitulé : *Épigramme à monseigneur le surintendant, qui ne s'était pas contenté de trois madrigaux à la dernière Saint-Jean*.

² Emmanuel-Théodore de Bouillon, duc d'Albret, reçut le chapeau de cardinal le 4 août 1669.

³ Dans l'épître à la princesse de Bavière, ci-dessus, p. 537, où il dit de lui :

Je suis jeune assez pour le voir
Au-dessus des premières têtes.

CHANSONS.

I. — POUR MADAME D'HERVART¹.

SUR L'AIR DES FOLIES D'ESPAGNE.

1687.

On languit, on meurt près de Sylvie :
C'est un sort dont les rois sont jaloux.
Si les dieux pouvaient perdre la vie,
Dans vos fers ils mourraient comme nous.

Soupirant pour un si doux martyr,
A Vénus ils ne font plus la cour ;
Et Sylvie accroitra son empire
Des autels de la mère d'Amour.

Le printemps paraît moins jeune qu'elle ;
D'un beau jour la naissance rit moins :
Tous les yeux disent qu'elle est plus belle,
Tous les cœurs en servent de témoins.

Ses refus sont si remplis de charmes,
Que l'on croit recevoir des faveurs :
La douceur est celle de ses armes
Qui se rend la plus fatale aux cœurs.

Tous les jours entrent à son service
Mille Amours, suivis d'autant d'amants :
Chacun d'eux, content de son supplice,
Avec soin lui cache ses tourments.

Sa présence embellit nos bocages² ;
Leurs ruisseaux sont enflés par mes pleurs :
Trop heureux d'arroser des ombrages
Où ses pas ont fait naître des fleurs.

L'autre jour, assis sur l'herbe tendre,
Je chantais son beau nom dans ces lieux :
Les Zéphirs, accourant pour l'entendre,
Le portaient aux oreilles des dieux.

Je l'écris sur l'écorce des arbres ;
Je voudrais en remplir l'univers :

¹ Madame d'Hervart était la femme d'un conseiller au parlement, et maître des requêtes; elle fut la bienfaitrice et l'amie de notre poète. On doit consulter, pour les détails qui la concernent, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 440.

² Ceci fait présumer que c'est à Bois-le-Vicomte que cette chanson a été composée.

III. — SUR CLYMÈNE.

Tout se suit ici-bas ; le plaisir et la peine,
Le printemps, les hivers, tout garde cette loi :
Amour en exempta Clymène ;
L'ingrate n'a jamais que des rigueurs pour moi.

IV. — SUR AMINTE.

Si nos langueurs et notre plainte
Faisaient perdre à la jeune Aminte
Ou quelque charme ou quelque amant,
On pourrait fléchir la cruelle ;
Mais lorsque je la vois rire de mon tourment,
Je ne l'en trouve que plus belle.

ÉPITAPHES.

I. — D'UN PARESSEUX,

OU

ÉPITAPHE DE LA FONTAINE, FAITE PAR LUI-MÊME¹.

1659.

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien le sut dispenser :
Deux parts en fit, dont il soulaît² passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

II. — D'UN GRAND PARLEUR.

1660.

Sous ce tombeau pour toujours dort
Paul, qui toujours contait merveilles.
Louange à Dieu, repos au mort,
Et paix en terre à nos oreilles !

¹ Pour les éclaircissements relatifs à cette pièce, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 52 et 53.

² Avait coutume. *Souloir* est dérivé du mot latin *solere*.

Nos bergers l'ont gravé sur des marbres
Dans un temple, au-dessus de mes vers.

C'est ainsi qu'en un bois solitaire
Lycidas exprimait son amour.
Les échos, qui ne sauraient se taire,
L'ont redit aux bergers d'alentour.

II.

POUR UNE JEUNE FILLE DE HUIT ANS
QUI AVAIT FAIT UN COUPLET POUR LA FONTAINE
SUR L'AIR DE JOCONDE¹.

SUR L'AIR DE JOCONDE.

Paule, vous faites joliment
Lettres et chansonnettes :
Quelques grains d'amour seulement,
Elles seraient parfaites.
Quand ses soins au cœur sont connus,
Une muse sait plaire.
Jeune Paule, trois ans de plus
Font beaucoup à l'affaire.

Vous parlez quelquefois d'amour,
Paule, sans le connaître ;
Mais j'espère vous voir un jour
Ce petit dieu pour maître.
Le doux langage des soupirs
Est pour vous lettre close :
Paule, trois retours de zéphyr
Font beaucoup à la chose.

Si cet enfant dans vos chansons
A des grâces naïves,
Que sera-ce quand ses leçons
Seront un peu plus vives ?
Pour aider l'esprit en ses vers
Le cœur est nécessaire :
Trois printemps, sur autant d'hivers,
Font beaucoup à l'affaire.

¹ Cette chanson est insérée dans une lettre de notre auteur. Nous avons mieux aimé répéter deux fois cette pièce, que d'omettre en son lieu la plus jolie composition qui nous reste de la Fontaine en ce genre.

III. SUR MOLIÈRE ¹.

1675.

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y git.
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit
Dont le bel art réjouissait la France.
Ils sont partis! et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière, sont morts.

VERS POUR DES PORTRAITS.

I.

SUR UN PORTRAIT DU ROI.

A l'air de ce héros vainqueur de tant d'États,
On croit du monde entier considérer le maître :
Mais, s'il fut assez grand pour mériter de l'être,
Il le fut encor plus de ne le vouloir pas.

II.

POUR LE PORTRAIT DE M. BERTIN,

PLACÉ EN TÊTE DE LA COLLECTION DES DESSINS
DE LA FAGE,

GRAVÉ ET PUBLIÉ PAR VANDER-BRUGGEN.

1689.

Ces dessins à Bertin², des beaux-arts protecteur,
Sont dédiés avec justice :
Le portrait et le nom de leur adorateur
Convient à leur frontispice.

¹ Molière mourut le 17 février 1675, et un mois après, cette épitaphe, composée par la Fontaine, circulait déjà en manuscrit, puisque mademoiselle du Pré l'envoya à Bussy-Rabutin, dans une lettre en date du 19 mars 1675. Voyez *Lettres de messire Roger de Rabutin, comte de Bussy*, édit. de 1737, t. IV, p. 48.

² M. Bertin était conseiller-secrétaire du roi, et de plus secrétaire général de la chancellerie. Son portrait, gravé par Edelink, se trouve en tête du recueil des dessins de la Fage, publié par Vander-Bruggen. Ces vers furent composés pour être gravés au bas de ce portrait; mais dans l'exemplaire de ce recueil, qui est à la bibliothèque du roi, ils ne s'y trouvent point. Il est probable qu'ils ont été gravés sur cette planche après le tirage d'un certain nombre d'épreuves.

III.

POUR LE PORTRAIT

DE M. VANDER-BRUGGEN,

PLACÉ DANS LE RECUEIL DES MEILLEURS DESSINS
DE RAIMOND DE LA FAGE ¹.

1689.

Ce juste admirateur des dessins de la Fage
Nous en présente un assemblage
Où tout est d'un mérite au-dessus du commun.
Il veut que son héros devienne aussi le nôtre,
Et que l'on doive aux soins de l'un
Le fruit des ouvrages de l'autre.

IV.

VERS MIS AU BAS DU PORTRAIT

DE MEZETIN

(Représenté en pied, posant la main sur un groupe placé sous
un rocher, composé de Protée couché sur des tritons qu'A-
ristée a terrassés, et qu'il s'occupe à garrotter.)

PEINT PAR DE TROYE ² ET GRAVÉ PAR WERMEULEN ³.

Ici de Mezetin ⁴, rare et nouveau Protée,
La figure est représentée :
La nature l'ayant pourvu
Des dons de la métamorphose,

¹ Raimond de la Fage, dessinateur et graveur, naquit dans l'Albigeois en 1654. Dès l'âge de 25 ans il se fit remarquer par sa manière de dessiner à grands traits et avec feu, surtout les sujets libres et les bacchanales; mais il ne travaillait jamais mieux que lorsqu'il était ivre. Il voyagea beaucoup, et vint enfin à Paris, où il mourut de misère et de débauche en 1684. On publia en 1689 un recueil de ses dessins, ainsi intitulé : *Recueil des meilleurs dessins de Raimond la Fage, gravés par cinq des plus habiles graveurs, et mis en lumière par les soins de Vander-Bruggen*. Se vend chez Jean Vander-Bruggen, à Paris, rue Saint-Jacques, 1689, grand in-folio. Le portrait de Vander-Bruggen, gravé par lui-même à la manière noire, d'après un tableau de Largillière, se trouve dans cette collection. C'est au bas de ce portrait que sont gravés, sans nom d'auteur, ces vers de la Fontaine.

² C'est Jean-François de Troye qui a peint ce portrait de Mezetin. Cet artiste, fils de François de Troye, est moins célèbre que son père.

³ Corneille Vermeulen ou Wermeulen, habile graveur, né à Auvers. Le portrait de Mezetin, qu'il a gravé d'après de Troye fils, est en pied, et est un de ses meilleurs ouvrages. Il fait pendant avec le Crispin que Gérard Edelink a gravé d'après Netscher.

⁴ Mezetin est le nom que portait, dans le canevas des pièces italiennes, l'acteur qui jouait les intriguants. Le Mezetin dont il est ici question se nommait Angelo Constantini: il naquit à Vérone, et mourut en 1729. Voyez, sur ce qui le concerne, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 234.

Qui ne le voit pas n'a rien vu ;
Qui le voit a vu toute chose.

ÉPIGRAMMES.

I. — ÉPITHALAME

EN FORME DE CENTURIE ¹.

Après festin, rapt, puis guerre intestine ;
Rude combat, en champ clos, quoiqu'à nu ;
Point d'assistants ; blessure clandestine ;
Fille damée ; et le vainqueur vaincu.

II. — CONTRE LE MARIAGE.

TIRÉE D'ATHÉNÉE ².

1660.

Homme qui femme prend se met en un état
Que de tous à bon droit on peut nommer le pire.
Fol était le second qui fit un tel contrat :
A l'égard du premier, je n'ai rien à lui dire.

III. — SUR UN MARIAGE

CONTRACTÉ DANS LA VIEILLESSE.

Assez bizarrement un jeune homme en usa,
De femme se passant tant qu'il en eut affaire :
Devenu vieux, il s'avisa
D'en prendre, et n'en sut que faire.

IV. — SUR DES BAINS MALPROPRES.

TIRÉE D'ATHÉNÉE ³.

Ubi lavantur qui hic lavantur ?

1660.

Ne cherchons point en ce bain nos amours ;
Nous y voyons fréquenter tous les jours
De gens crasseux une malpropre bande.

¹ C'est-à-dire dans la même forme que les prédications de Nostradamus, qui sont rangées par centaines de quatrains ou de sixains nommés *Centuries*.

² Cette épigramme est tirée d'un passage de la comédie intitulée *la Calonide*, composée par un poète comique grec nommé Aristophon, et citée par Athénée, l. XIII, t. V, p. 14 de la traduction française.

³ Le sujet de cette épigramme n'a pu être retrouvé dans Athénée; mais il est dans Diogène Laërce, qui attribue ce trait à Diogène le cynique. « Diogenes ingressus sordidum balneum, qui hic se lavant, ait, ubi lavantur ? » (Diog. Laert., VI, § XLVII, édit. de 1615, p. 394.)

Sire baigneur, ôtez-moi de souci ;
Je voudrais bien vous faire une demande :
Où lave-t-on ceux que l'on lave ici ?

V. — SUR UN MOT DE SCARRON ¹,

QUI ÉTAIT PRÈS DE MOURIR.

1660.

Scarron, sentant approcher son trépas,
Dit à la Parque : Attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire.
Ah ! dit Clothou, vous la ferez là-bas :
Marchons, marchons ; il n'est pas temps de rire.

VI. — DIALOGUE.

1664.

Soupez le soir, et jeûnez à dîner. —
Cela me cause un léger mal de tête. —
Ne jeûnez point. — Arnauld me fait jeûner. —
Escobar dit qu'Arnauld n'est qu'une bête.
Fi des auteurs qu'on crut au temps jadis !
Qu'ont-ils d'égal aux maximes du nôtre ?
Ils promettaient au plus un paradis :
En voici deux, pour ce monde et pour l'autre.

VII. — CONTRE FURETIÈRE ².

1686.

Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière,
Qui décides toujours, et sur toute matière,
Quand, de tes chicanes outré,

¹ Scarron, malade, eut un hoquet si violent qu'on crut qu'il allait expirer. Quand la crise fut calmée, Scarron dit : « Si j'en reviens, je ferai une belle satire contre le hoquet. » La Fontaine fit à ce sujet cette épigramme. Selon Bruzen de la Martinière, Paul Scarron naquit en 1610, et mourut en juin 1660, âgé d'environ cinquante ans.

² VAR. Furetière, dans un de ses factums contre l'Académie française, avait reproché à la Fontaine, qui était maître des eaux et forêts, de ne pas savoir ce que c'était que bois de grume et bois de marmenteau : notre poète, impatienté de ce reproche, improvisa cette épigramme, mais ne la publia jamais. C'est Furetière lui-même qui la fit imprimer le premier; et on la trouve dans un recueil intitulé *Plusieurs épigrammes et autres pièces qui ont été faites contre l'abbé Furetière et contre l'Académie*, 1687, p. 8, ou 1694, t. II, p. 344. Mais la version qui est dans ce recueil est différente de celle que nous donnons ici, et qui, nous le croyons, parut pour la première fois dans le *Recueil des plus belles épigrammes des poètes français*, 1698, in-12, t. I, p. 242. Cette version fut reproduite dans les *Œuvres diverses de la Fontaine*, édition de 1729, t. I, p. 125; et nous avons dû nous y conformer, parcequ'elle est probable-

Guilleragues¹ t'ent rencontré,
Et, frappant sur ton dos comme sur une enclume,
Eut à coups de bâton secoué ton manteau,
Le bâton, dis-le-nous, était-ce bois de grume,
Ou bien du bois de marmenteau?

VIII. — CONTRE UN PÉDANT
DE COLLÈGE.

Il est trois points dans l'homme de collège,
Présomption, injures, mauvais sens.
De se louer il a le privilège;
Il ne connaît arguments plus puissants.
Si l'on le fâche, il vomit des injures;
Il ne connaît plus brillantes figures.
Veut-il louer un roi l'honneur des rois,
Il ne le prend que pour sujet de thème.
J'avais promis trois points, en voilà trois.
On y peut joindre encore un quatrième;
Qu'il aille voir la cour tant qu'il voudra,
Jamais la cour ne le décrassera.

IX. — SUR LA MORT DE M. COLBERT,

QUI ARRIVA PEU DE TEMPS APRÈS UNE GRANDE
MALADIE QU'ÉUT LE CHANCELIER LE TELLIER,

EN 1685.

Colbert jouissait par avance
De la place de chancelier,

ment prise dans les manuscrits de l'auteur. Voici celle de Furetière.

Toi qui de tout as connaissance entière,
Écoute, ami Furetière:
Lorsque certains gens,
Pour se venger de tes dits outrageants,
Frappaient sur toi comme sur une enclume,
Avec un bois porté sous le manteau,
Dis-moi si c'était bois de grume,
Ou si c'était bois marmenteau?

Furetière, en publiant cette épigramme, y a ajouté la remarque suivante: « Nota. Cette épigramme montre clairement que l'objection qu'on a citée au sieur de la Fontaine, d'ignorer la nature du bois de grume et du bois de marmenteau, est bien fondée. Le bois en grume est du bois de charpente et de charbonnage débité avec son écorce, et qui n'est point équarri. Le bois de marmenteau est un bois de haute futaie, qui est conservé pour l'ornement d'une maison à laquelle il est attaché, et qu'il n'est pas même permis à un usufruitier de couper. L'un et l'autre bois n'est pas propre à venger des traits médisants. »

¹ Le comte de Lavergne de Guilleragues, dont Boileau disait:

Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire,

fut d'abord premier président de la cour des aides à Bordeaux, puis nommé en 1679 ambassadeur à Constantinople, où il mourut le 5 mars 1684.

Et sur cela pour le Tellier
On vit gémir toute la France.
L'un revint, l'autre s'en alla:
Ainsi ce fut scène nouvelle;
Car la France, sur ce pied-là,
Devait bien rire... aussi fit-elle².

TRADUCTIONS

EN VERS

D'APRÈS DIFFÉRENTS POÈTES

ANCIENS.

INSCRIPTION TIRÉE DE BOISSARD¹.

AVERTISSEMENT.

Un des quatre récits que j'ai fait faire aux Filles de Minée contient un événement véritable, et tiré des antiquités de Boissard². J'aurais pu mettre en la place la métamorphose de Céix et d'Alcione, ou quelque autre sujet semblable. Les critiques m'allégueront qu'il le fallait faire, et que mon ouvrage en serait d'un caractère plus uniforme.

¹ Michel le Tellier, chancelier, père du marquis de Louvois, naquit à Paris le 19 avril 1605, et mourut le 28 octobre 1685.

² Jean-Baptiste Boissard mourut à Paris le 6 septembre 1685; il était né à Reims le 29 août 1619.

³ Il n'est que trop vrai que la France eut le tort de se réjouir de la mort de ce grand ministre, et qu'il mourut après avoir perdu la faveur de Louis XIV: exemple mémorable à ajouter à tous ceux que l'histoire fournit de l'ingratitude des peuples et des rois.

⁴ Cette traduction d'une antique inscription a été imprimée pour la première fois, avec l'avertissement qui la précède, à la suite du poème intitulé *les Filles de Minée*, et dans le recueil des *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de la Fontaine*, t. I, p. 250 à 261.

⁵ C'est celui des aventures de Chloris et de Télémaque. (Voyez page 254 de cette édition.) Ce récit est en effet tiré d'une longue inscription qui se trouve dans les antiquités de Boissard. (Voyez J. J. Boissard, *Antiquitatum romanarum quarta pars*, sive t. II, p. 49, in-folio, 1598.) Notre fabuliste a considéré cette aventure comme véritable, parceque Boissard n'élève aucun doute sur l'authenticité de cette inscription; mais elle est évidemment supposée, et elle a été redonnée comme telle dans l'édition que Grævius a publiée du recueil d'inscriptions de Gruter. (*Corpus inscriptionum*, 4707, in-folio, t. II, p. XV, n° 8, des *Spuria ac supposititia*.) Dans l'inscription, les noms des deux amants sont M. Lucius et Sardica. On voit, d'après cet éclaircissement, qu'on a eu tort d'avancer que le récit des aventures de Télémaque et de Chloris était tout entier de l'invention de la Fontaine. (Voyez *Observations sur les quatre dernières fables de la Fontaine restées jusqu'ici sans commentaires*, 1821, in-8°, p. 159.) On n'a pas fait attention que notre poète avait dit précisément le contraire.

ÉPITAPHE

DE CLAUDE HOMONÉE,

ÉPOUSE D'ATIMÈTE,

AFFRANCHI DE TIBÈRE CÉSAR AUGUSTE.

ATIMÈTE.

I. Si l'on pouvait donner ses jours pour ceux d'un autre,
Et que par cet échange on contentât le sort,
Quels que soient les moments qui me restent encor,
Mon âme avec plaisir rachèterait la vôtre:
Mais le destin l'ayant autrement arrêté,
Je ne saurais que fuir les dieux et la clarté,
Pour vous suivre aux enfers d'une mort avancée.

HOMONÉE.

II. Quittez, ô cher époux! cette triste pensée;
Vous altérez en vain les plus beaux de vos ans:
Cessez de fatiguer par des cris impuissants

EPITAPHIUM

CLAUDIÆ HOMONOEÆ,

CONJUGIS ATIMETI.

TIB. CESARIS A. L.

ATIMETUS.

I. Si pensare animas sinerent crudelia fata,
Et posset redimi morte aliena salus;
Quantulacunque mea debentur tempora vitæ,
Pensassem pro te, cara Homonœa, libens.
At nunc, quod possum, fugiam lucemque deosque,
Ut te matura per Styga morte sequar.

HOMONOEÆ.

II. Parce tuam, conjux, fletu quassare juvenam,
Fataque mœrendo sollicitare mea.

ATIMÈTE.

I. S'il suffisait aux destins qu'on donnât sa vie pour celle
d'un autre, et qu'il fût possible de racheter ainsi ce que l'on
aime, quel que soit le nombre d'années que les Parques
m'ont accordé, je le donnerais avec plaisir pour vous tirer
du tombeau, ma chère Homonée; mais cela ne se pouvant,
ce que je puis faire est de fuir le jour et la présence des
dieux, pour aller bientôt vous suivre le long du Styx.

HOMONÉE.

II. O mon cher époux! cessez de vous affliger; ne corrompez plus la fleur de vos ans; ne fatiguez plus ma destinée

Ce qu'Ovide conte a un air tout particulier; il est impossible de le contrefaire. Mais, après avoir fait réflexion là-dessus, j'ai appréhendé qu'un poème de six cents vers ne fût ennuyeux, s'il n'était rempli que d'aventures connues. C'est ce qui m'a fait choisir celle dont je veux parler: et comme une chose en attire une autre, le malheur de ces amants tués le jour de leurs nocces m'a été une occasion de placer ici une espèce d'épithaphe, qu'on pourra voir dans les mêmes antiquités. Quelquefois Ovide n'a pas plus de fondement pour passer d'une métamorphose à une autre. Les diverses liaisons dont il se sert ne m'en semblent que plus belles; et, selon mon goût, elles plairaient moins si elles se suivaient davantage. Le principal motif qui m'a attaché à l'inscription dont il s'agit, c'est la beauté que j'y ai trouvée. Il se peut faire que quelqu'un y en trouvera moins que moi. Je ne prétends pas que mon goût serve de règle à aucun particulier, et encore moins au public. Toutefois je ne puis croire que l'on en juge autrement. Il n'est pas besoin d'en dire ici les raisons: quiconque serait capable de les sentir ne le sera guère moins de se les imaginer lui-même. J'ai traduit cet ouvrage en prose et en vers, afin de le rendre plus utile par la comparaison des deux genres. J'ai eu, si l'on veut, le dessein de m'éprouver en l'un et en l'autre: j'ai voulu voir, par ma propre expérience, si en ces rencontres les vers s'éloignent beaucoup de la fidélité des traductions, et si la prose s'éloigne beaucoup des grâces. Mon sentiment a toujours été que quand les vers sont bien composés, ils disent en une égale étendue plus que la prose ne saurait dire. De plus habiles que moi le feront voir plus à fond. J'ajouterai seulement que ce n'est point par vanité, et dans l'espérance de consacrer tout ce qui part de ma plume, que je joins ici l'une et l'autre traduction; l'utilité des expériences me l'a fait faire. Platon, dans Phædrus, fait dire à Socrate qu'il serait à souhaiter qu'on tournât en tant de manières ce qu'on exprime, qu'à la fin la bonne fût rencontrée. Plût à Dieu que nos auteurs en voulussent faire l'épreuve, et que le public les y invitât! Voici le sujet de l'inscription: Atimète, affranchi de l'empereur, fut le mari d'Homonée, affranchie aussi, mais qui par sa beauté et par ses grâces mérita qu'Atimète la préférât à de célèbres partis. Il ne jouit pas longtemps de son bonheur: Homonée mourut qu'elle n'avait pas vingt ans. On lui éleva un tombeau qui subsiste encore, et où ces vers sont gravés⁴:

⁴ Non-seulement cette inscription se trouve rapportée dans Boissard, mais le tombeau sur lequel elle est gravée y est figuré. (Voyez Jani-Jacobi Boissard, *Antiquitatum romanarum tertia pars*, sive t. I, pl. LXXXVII, in-folio, 1587.) Cette planche de Boissard a été reproduite dans Gruter, *Corpus inscriptionum*, 4707, in-folio, p. 607, n° IV. L'inscription se trouve sur ces deux côtés du marbre qui formait le tombeau; le côté principal, et le plus large, contient les titres d'Atimète, et quatre vers grecs, qui sont le résumé de l'éloge d'Homonée. On trouvera ces quatre vers dans les *Analecta græca* de Brumek, t. IV, p. 278, n° 752. La Fontaine a commencé la lecture de cette inscription par la façade du monument gravée à gauche, et a continué ainsi jusqu'à la fin. Wernsdorf, qui a donné cette épithaphe dans ses *Poeta latini minores*, 4782, in-8°, t. III, p. 215, commence au contraire l'inscription par la façade gravée à droite, et lit de suite les paragraphes que nous avons numérotés III et IV; il revient après à la façade gauche, et transcrit tout

ce qui s'y trouve, c'est-à-dire les paragraphes I et II; puis il termine l'inscription par les deux vers qui sont à la fin de la colonne gravée à droite, et qui forment le paragraphe n° V. Nous ne discuterons point ici sur ces deux manières de lire cette inscription; nous n'examinerons pas non plus si on ne pourrait pas en adopter une troisième, en considérant comme deux inscriptions distinctes ce qui est gravé sur chacun des côtés du tombeau: nous devons seulement reproduire cette inscription telle que notre auteur l'a lue et traduite, en ajoutant le titre qu'il avait omis de donner, et en disposant les traductions en vers et prose de manière à ce qu'on puisse plus facilement les comparer à l'original.